

Fiche d'information établissement SEVESO seuil haut

Nom de l'établissement	IDEA SERVICES VRAC - LA BARILLAIS
Adresse de l'établissement	LA BARILLAIS 44550 MONTOIR DE BRETAGNE
Activité de l'établissement :	<p>Prestataire en LOGISTIQUE, IDEA Services Vrac exploite sur son site de la Barillais des installations de STOCKAGE de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Produits vrac agro-alimentaires : colza, tournesol, maïs, soja... - et d'engrais ammonitrates conditionnés en big bag <p>Le site opère uniquement des prestations de transfert et de stockage de produits.</p>
Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :	<p>Les principaux risques sont liés aux ammonitrates :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Risque Toxique sur un rayon de 194m : risque d'inhalation de gaz toxiques (NOx, NH3), entraînant irritations et lésions des appareils oculaire et respiratoire <ul style="list-style-type: none"> o Produits : Ammonitrates (décomposition thermique) o Fréquence d'occurrence : événement très improbable - Risque de détonation sur un rayon de 1290m : risque de blessures par projections, bris de vitre <ul style="list-style-type: none"> o Produits : Ammonitrates (Détonation en masse) o Fréquence d'occurrence : événement possible mais extrêmement peu probable
Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des dangers permettant d'y faire face :	<p>Pris dans un incendie, les ammonitrates dégagent des fumées toxiques assez rapidement. Si ces fumées sont confinées, et si un choc important survient, les ammonitrates peuvent détoner, et provoquer les effets évoqués ci-dessus.</p> <p>Les principaux types de scénarii pouvant conduire à un incendie puis à des fumées toxiques et une détonation sont : L'accident routier impliquant 2 éléments : PL / VL / Engin / Train transportant des ammonitrates, un feu d'engin dans un stockage d'ammonitrates, un acte malveillant.</p> <p>Aussi, l'exploitant a-t-il identifié, mis en place et entretient des mesures de maîtrise de ces risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenance des équipements de manutention - Absence de matériel de manutention fixe - Conduite par du personnel qualifié et formé - Absence de système de chauffage - Matériaux de construction des bâtiments choisis pour limiter les risques de développement et de propagation d'un incendie - Consignes de sécurité et procédures d'exploitation - Installations électriques réduites au strict minimum - Conformité et vérification périodique des installations électriques - Produits stockés conformes aux normes en vigueur - Respect des prescriptions des arrêtés - Bâtiments protégés contre la foudre et les surtensions - Cuve fioul double peau stocké à l'écart des stockages - POI commun avec la société voisine ALFI - Bâtiments placés sur rétention et isolement des aires extérieures par une vanne d'isolement - Dispositifs d'alarme - Moyens matériels et humains de lutte contre l'incendie - SGS, PER, POI, PPI <p>- En matière de sûreté :</p>

- | | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none">- Site interdit au public- Clôturé sur sa périphérie- Fermé à ses accès par des portails métalliques (hors exploitation)- Contrôle des entrées/sorties exercé à l'accueil- Barrières anti-intrusion autour des stockages d'ammonitrates- Caméras sur site et écrans de surveillance à l'accueil permettant un visuel permanent du site- En dehors des heures de travail, site placé sous vidéosurveillance (organisme extérieur)- Relais vers une société extérieure de gardiennage pour levée de doute en cas de déclenchement- Anticipation des prises de RDV des transporteurs venant charger/décharger et des intervenants extérieurs- Accompagnement sur site des personnes extérieures (autres que les intervenants récurrents connus disposant d'un plan de prévention)- Eclairage du site déclenché par les barrières anti-intrusion- Gestion des stocks et des engrais déclassés inertés |
|--|--|